

Echos d'ECOFOR n°1

Bonjour à tous,

Vous avez été plus de 300 à vous inscrire pour recevoir régulièrement les *Echos d'ECOFOR*. Merci pour votre intérêt et les nombreux encouragements et félicitations qui ont salué notre initiative. A nous d'être dignes de votre confiance et de vous proposer régulièrement des informations de qualité !

Il est difficile de faire des statistiques précises car vous n'avez pas tous donné le même niveau de détail sur votre situation, mais voici quelques éléments sur le lectorat des *Echos* :

- vous êtes tout naturellement en majorité français, mais il faut noter qu'une vingtaine d'entre vous nous lit hors frontières (Suisse, Belgique, Italie, Hollande, Allemagne, Angleterre, Brésil, Etats-Unis) ;
- vous êtes à 41% dans des organismes de recherche, 15% dans les administrations (administration centrale des ministères, DRAF, DDAF, DIREN, CA), 15% dans la forêt privée ou la filière bois (coopératives, CRPF, CTBA, IDF), 11% dans des universités et écoles, 8% dans les organismes publics de gestion, suivi et monitoring de la forêt (ONF, DSF et IFN), 7% dans des associations ou parcs et 3% dans des organismes de presse ou assimilés. *(ces chiffres ont été calculés sur l'ensemble des personnes qui nous ont fourni cette information, soit 220 personnes)*

N'hésitez pas à faire circuler ce numéro à vos collègues qui pourraient être intéressés par l'une ou l'autre information qu'il contient.

Enfin n'oubliez pas que vous pouvez retrouver l'essentiel de nos activités sur notre site web (www.gip-ecofor.org).

Bonne lecture !

L'équipe d'ECOFOR

Au sommaire de ce numéro :

1. Les journées d'information et de débat : Pluies acides, Sécheresse, Changements climatiques des 13, 14 et 15 décembre
2. Le programme de recherche « typologies de stations forestières » vient d'être lancé
3. Le rôle d'ECOFOR lors du lancement d'un appel à propositions de recherche concernant la forêt
4. Echos du congrès mondial de l'IUFRO (8-13 août 2005, Brisbane, Australie)
5. Patrick Duncan succède à Henri Décamps à la tête du Conseil d'Administration d'ECOFOR

1. Les journées d'information et de débat : Pluies acides, Sécheresse, Changements climatiques des 13, 14 et 15 décembre

ECOFOR organise à Paris les 13, 14 et 15 décembre prochains trois journées d'information et de débat sur des questions environnementales de premier ordre :

- Le 13 : Pluies acides, vingt ans après
- Le 14 : La sécheresse et la canicule 2003, premier bilan
- Le 15 : La forêt face aux changements climatiques, acquis et incertitudes

Prenez le temps de consulter les programmes pour mieux cerner, au-delà des titres, les contenus de ces journées. (www.gip-ecofor.org)

Ouvertes à tous, ces journées rassembleront scientifiques, gestionnaires, étudiants, journalistes, responsables administratifs, représentants d'associations... Vous pouvez vous inscrire pendant quelques jours encore, mais ne tardez pas !

Contacts : [Sandrine Landeau](#), [Guy Landmann](#)

2. Le programme de recherche « typologie de stations forestières » vient d'être lancé

Le programme de recherche « typologie de stations forestières » vient d'être lancé, après signature officielle de la convention par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Les cinq projets sélectionnés dans le cadre de cet appel à propositions de recherche vont donc pouvoir démarrer, pour une durée de deux ans :

- Estimation du potentiel stationnel en peuplements mélangés, irréguliers. Effets combinés du milieu, de la compétition et de la sylviculture. (P. Dreyfus, INRA)
- Développement, spatialisation et validation d'indices bioclimatiques. (F. Lebourgeois, LERFOB)
- Attentes et mobilisation des acteurs concernant la typologie des stations forestières. Représentations et usages, conditions et moyens d'une meilleure adéquation de l'outil. (C. Giry, IDF)
- Mise au point d'outils robustes d'estimation de la richesse minérale et de la production d'azote minéral du sol utilisant la valeur indicatrice de la flore, des formes d'humus et de la pédofaune. (M. Aubert, univ. De Rouen)
- Recherche d'indicateurs du fonctionnement racinaire pour affiner la relation station – production : application à la chênaie de Tronçais. (J. Garbaye, INRA)

Ce programme constitue le volet scientifique du programme de relance nationale coordonné par l'Inventaire Forestier National et placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Il a pour objectifs d'améliorer l'outil typologie de stations, en particulier en l'ajustant à la connaissance du milieu et de l'autécologie des essences, et de mieux comprendre les blocages à son utilisation.

Pour plus d'information sur ce programme national, vous pouvez consulter le [site web de l'IFN](#).

Contacts : [Ingrid Bonhême](#), [Jean-Luc Peyron](#)

3. Le rôle d'ECOFOR lors du lancement d'un appel à propositions de recherche concernant la forêt.

Les recherches financées par les institutions publiques aux niveaux national ou international sont très généralement organisées en grands programmes relatifs à des questions scientifiques précises se posant dans des domaines bien circonscrits avec une finalité située entre connaissances fondamentales et thèmes plus opérationnels.

Chaque programme est décrit et diffusé par le biais d'un appel à propositions de recherche qui permet de recueillir, durant une période courte de quelques semaines, des offres ou intentions de projets de recherche, parmi lesquelles une sélection est organisée. Cette dernière repose sur une procédure générale comprenant :

1. l'envoi de chaque proposition à deux rapporteurs compétents sur le sujet,
2. une analyse en conseil scientifique de l'avis des rapporteurs et autres membres de cette instance,

3. la décision en comité d'orientation sur la base de l'avis scientifique et de considérations à la fois stratégiques et budgétaires.

ECOFOR participe à ce processus de deux grandes manières, l'une en amont et l'autre en aval du lancement de chaque tranche de programme de recherche :

- en amont, ECOFOR s'attache à contribuer à la rédaction de l'appel à propositions, pour les programmes qu'il anime mais aussi, autant que possible, pour d'autres programmes aux instances desquels il est associé d'une façon ou d'une autre ;
- en aval, ECOFOR fait valoir son analyse plus ou moins directement à travers au moins l'une des instances (scientifique ou de décision) chargées d'évaluer les propositions.

Dans les deux cas, et plus encore dans le second, si ECOFOR est susceptible d'intervenir, il n'est donc porteur que d'un avis parmi beaucoup d'autres.

De ces considérations découlent un certain nombre de conséquences :

- s'il entre dans ses attributions d'encourager les équipes compétentes à élaborer des propositions de recherche, ECOFOR n'a en revanche aucune possibilité de garantir le succès qui repose avant tout sur le jugement des instances ;
- la restriction précédente ne retire évidemment pas tout rôle à ECOFOR avec qui les équipes ont intérêt à se mettre en contact pour l'informer dès que possible de la volonté de présenter un projet, de manière à susciter, le cas échéant, un avis et à valoriser, s'il le faut, cette information ;
- compte tenu de la charge de travail des rapporteurs et des instances d'évaluation en général, il est indispensable de soigner la qualité rédactionnelle et, surtout, la clarté des propositions de recherche ; si « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » (Boileau, l'art poétique), ce qui est confus a une forte probabilité de n'être pas parfaitement construit et donc compris ;
- il est indispensable de bien s'imprégner de la philosophie des appels à propositions et, en particulier, de prendre le temps de préciser et argumenter le positionnement du projet proposé par rapport au programme dans lequel il doit s'insérer ;
- le financement demandé doit évidemment correspondre au contenu du projet, mais également être proportionné au budget indicatif du programme de manière, notamment, à ce que ce dernier sélectionne plusieurs projets couvrant, autant que faire se peut, le champ de l'appel à propositions ;
- les avis transmis aux équipes après l'évaluation essaient de synthétiser les diverses remarques portées sur les projets ; leur rédaction est difficile ; ils expriment souvent des tendances et doivent être lus de manière relative, dans le cadre du programme et par rapport aux autres propositions reçues ; un projet jugé hors sujet devra ainsi souvent être compris comme étant moins au cœur des préoccupations que d'autres propositions ;
- le rejet de propositions est une conséquence inéluctable du processus de sélection ; un des rôles d'ECOFOR est évidemment de tenter de susciter des financements à une hauteur telle que des projets rigoureux et pertinents puissent être finalement être financés ; en dépit du regroupement des appels à propositions de recherche en grands programmes fédérateurs, il existe encore plusieurs possibilités pour qu'un bon projet, éventuellement rejeté dans un cadre, puisse, après adaptation, mise à jour et amélioration, être retenu ultérieurement ou dans un autre cadre.

Au-delà de son rôle lors du lancement des appels à propositions de recherche, ECOFOR a

évidemment d'autres missions, qui ne sont pas détaillées ici mais ne doivent pas être oubliées, comme l'animation de certains programmes tout au long de leur réalisation et, après obtention des résultats, la valorisation de ceux-ci sous diverses formes (colloques, ouvrages, mise en ligne, synthèse, ...).

Contact : [Jean-Luc Peyron](#)

4. Echos du congrès mondial de l'IUFRO (8-13 août 2005, Brisbane, Australie)

Le congrès mondial de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO) s'est tenu en août dernier à Brisbane (Australie). Dans sa vingt-deuxième édition depuis la création de l'IUFRO en 1891 et 1892, ce congrès mondial avait lieu pour la première fois dans l'hémisphère austral.

En dépit de l'éloignement, la France y était présente à travers 27 participants sur 1765 délégués effectifs, parmi lesquels 354 australiens. La représentation française approchait donc les 2% des participants non australiens. Elle émanait pour plus des trois quarts d'organismes adhérent à ECOFOR dont six des neuf membres étaient représentés. Ces 27 participants français ont été à l'origine de 38 présentations ou posters, soit un peu moins de 3% de l'ensemble des contributions du congrès, ce qui dénote une présence relativement active. Il faudrait ajouter à ce décompte l'organisation de plusieurs sessions et le rôle important dévolu à Eric Teissier du Cros, Vice-Président de l'IUFRO.

Le thème général de ce congrès mondial partait d'un constat érigé en titre : « les forêts sur le fil du rasoir ». Plusieurs raisons expliquent ce constat selon le lieu où l'on se trouve, les gens que l'on considère, le point de vue que l'on adopte : changements d'utilisation des terres, montée des pressions environnementales, évolutions de la profession de forestier, nécessité de repenser la sylviculture, parfois pour la développer, parfois pour la réduire, besoin aussi d'ajouter des préoccupations sociales aux considérations techniques, progrès technologiques enfin, aussi bien dans le domaine de la génétique que dans celui de la transformation du bois... Mais ce constat ne conduit pas forcément à voir dans la technologie une idée générale de l'avenir : il s'agit plutôt de trouver un juste compromis entre tradition et modernisme. Or, en Australie, l'importance de la tradition est symbolisée par le savoir des peuples aborigènes dont la culture a particulièrement été mise à l'honneur lors des cérémonies d'ouverture et de clôture.

Deux grandes résolutions ont été adoptées à l'occasion de ce congrès. La première consiste à promouvoir la coopération internationale en matière de recherche forestière en mettant particulièrement l'accent sur les pays en transition ou en développement, sur un meilleur engagement des femmes, des jeunes chercheurs et des étudiants dans l'IUFRO, sur les liens à tisser avec des disciplines connexes à la sylviculture traditionnelle, par la valorisation des résultats de la recherche.

La seconde résolution tend en fait à développer ce dernier point de manière à promouvoir la science pour les décideurs, d'autant plus qu'on observe dans bon nombre de pays une diminution de l'intérêt porté aux institutions traditionnelles de recherche et de formation forestières. Elle recommande de mieux informer les politiciens, décideurs et autres parties prenantes des résultats de la recherche dont une traduction claire doit être faite pour les décideurs. Elle suggère également de renforcer la contribution de l'IUFRO aux processus internationaux (comme les conventions diversité biologique, changements climatiques, désertification, ou le partenariat de collaboration sur les forêts) et de contribuer, le cas échéant, à mettre en place un organisme consultatif sur les conventions et processus internationaux dans le domaine forestier, du type de ce qui existe pour le changement climatique avec le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC/IPCC).

Un tel congrès mondial était évidemment une occasion de mettre en œuvre cette volonté générale de l'IUFRO de s'ouvrir de plus en plus aux décideurs, administratifs ou professionnels. S'il permettait en effet de participer aux sessions desquelles on se sent le plus proche

scientifiquement et d'y contribuer par une présentation orale ou un poster, il donnait aussi l'occasion de s'intéresser à l'ensemble des thèmes du moment et d'en profiter pour sortir de ses sujets habituels. Ainsi, les contributions devaient-elles y être faites de manière à être comprises non seulement des spécialistes du domaine mais aussi de spécialistes d'autres domaines, voire de non spécialistes. Ce qui rendait tout à fait réaliste l'objectif d'ouverture au monde non scientifique. Il faut bien reconnaître cependant que cet objectif n'a été que très partiellement atteint et ne l'a pas du tout été pour ce qui concerne la France pour laquelle les participants émanaient d'organismes de recherche et de suivi, à l'exception d'un représentant de la presse forestière.

A l'image des deux grandes résolutions de ce congrès, il apparaît bien, au final, que l'IUFRO s'organise autour d'un double objectif :

- contribuer aux débats et échanges scientifiques de manière décentralisée autour de groupes de travail constitués sur des thèmes bien circonscrits donnant lieu, régulièrement, à des rencontres, la plupart sous forme de séminaires ;
- renforcer, au niveau central, son influence globale sur la scène internationale en se rendant plus visible et active sur les grandes questions politiques du moment.

Contact : [Jean-Luc Peyron](#)

5. Patrick Duncan succède à Henri Décamps à la tête du Conseil d'Administration d'ECOFOR

Au cours des cinq dernières années, Henri Décamps a présidé à la destinée d'ECOFOR, réussissant notamment en 2003 le renouvellement pour dix ans de ce groupement d'intérêt public (GIP). Ecologue spécialiste des interfaces entre forêt et cours d'eau, Henri Décamps est directeur de recherche émérite au CNRS (laboratoire « Dynamique de la biodiversité » à Toulouse) et membre, entre autres, des académies des sciences et de l'agriculture. Au cours de la réunion du conseil d'administration d'ECOFOR du vendredi 18 novembre, il a transmis la présidence de cette instance à Patrick Duncan, également directeur de recherche au CNRS et Directeur du Centre d'études biologiques de Chizé (Deux-Sèvres). Les liens resteront étroits entre ECOFOR et Henri Décamps qui continuera à siéger dans plusieurs instances du GIP.

Patrick Duncan est écologue, spécialisé dans les relations entre végétation et grands herbivores, en particulier sur l'impact de ces derniers sur le fonctionnement et la dynamique des écosystèmes. Cette thématique lui a permis de s'intéresser à plusieurs milieux (zones humides, prairies, savanes, forêts) et aux changements globaux, climatiques ou d'usage, dont une meilleure connaissance des mécanismes constitue un énorme défi pour les prochaines années. L'action qu'ECOFOR conduit sur la forêt lui semble exemplaire pour d'autres domaines, au niveau notamment du transfert des connaissances vers les applications, de l'interdisciplinarité, de l'implication au tropical comme au tempéré.

Ce sont ainsi deux écologues de renom qui se succèdent à la présidence du conseil d'administration d'ECOFOR.

Pour mémoire, les présidents successifs du conseil d'administration d'ECOFOR ont été : Yves Birot (17.03.1993-31.12.2000) et Henri Décamps (01.01.2001-18.11.2005) jusqu'à Patrick Duncan qui vient d'être nommé pour une durée renouvelable de trois ans. Quant au conseil scientifique, il a été présidé pendant trois ans par Alain Pavé (1993-1995) avant son renouvellement en 1996 et la nomination de Claude Millier qui en assume depuis lors la présidence.

Contact : [Jean-Luc Peyron](#)

Pour vous inscrire : [INSCRIPTION](#).

Pour vous désinscrire : [désinscription](#)